

Indicateurs pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État – Progrès, liste provisoire et étapes à venir

Document 03 - Pour discussion



TROISIÈME RÉUNION GLOBALE DU
DIALOGUE INTERNATIONAL
« Le NEW DEAL : Réaliser de meilleurs résultats et
façonner l'agenda mondial »
19 avril 2013, Washington, D.C.

INDICATEURS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE RENFORCEMENT DE L'ÉTAT – PROGRÈS, LISTE PROVISOIRE ET ÉTAPES À VENIR (POUR DISCUSSION)

Cette note représente une étape importante dans le travail réalisé par le Groupe de travail sur les indicateurs du Dialogue international. Elle est destinée à éclairer le débat lors de la Réunion mondiale du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, qui se tiendra à Washington le 19 avril 2013.

La première partie établit le bilan du travail déjà réalisé, elle résume les points principaux et propose un certain nombre d'étapes à venir pour aller de l'avant. La seconde partie expose les raisons du choix des indicateurs proposés pour les objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État (PSG) et leur utilisation prévue. Elle explique également la finalité de l'élaboration d'indicateurs communs pour les PSG et décrit le processus de cette élaboration. La troisième partie présente une liste provisoire d'indicateurs communs, qui a vu le jour suite aux consultations et évaluations de la fragilité menées dans cinq des pays pilotes du g7+, à la réunion du g7+ sur le partage d'expériences et au vaste processus de consultation auprès de l'ensemble des membres du Dialogue international.

1 Bilan et étapes à venir

Un engagement à suivre les progrès réalisés pour atteindre les objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État

En signant le New Deal, les pays du g7+ et les partenaires internationaux se sont accordés à mettre au point « un ensemble d'indicateurs pour chaque objectif [...], ce qui nous permettra de suivre les progrès réalisés tant à l'échelle mondiale que nationale. » Un Groupe de travail du Dialogue international constitué en mars 2012, a été chargé d'élaborer une liste d'indicateurs au et une liste d'indicateurs communs.¹

Pourquoi les indicateurs des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État sont-ils importants et comment les utiliser ?

Les indicateurs sont essentiels pour que les objectifs hautement ambitieux définis dans les PSG se transforment d'une promesse abstraite en résultats mesurables. Les informations recueillies pour mesurer les réalisations sur la base d'indicateurs concrets, simples et mesurables, peuvent servir à renseigner les processus d'évaluation menés par les pays, de planification et de priorisation au niveau national qui sont au cœur du New Deal. Les indicateurs offriront un moyen de mesurer les progrès accomplis pour la réalisation des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État, et permettront aux acteurs nationaux et internationaux de communiquer les résultats. Ils pourront également apporter des mesures d'incitation aux différentes parties prenantes pour qu'ils fassent davantage d'efforts, en mettant au jour des domaines où les progrès sont plus lents qu'ils ne devraient l'être. En outre, les indicateurs communs pourront contribuer à renseigner l'agenda du développement post-2015.

La liste provisoire d'indicateurs communs représentent les aspects de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État qui sont considérés comme pertinents pour tous les membres du g7 +. Ils doivent être utilisés parallèlement aux indicateurs spécifiques au pays pour obtenir un tableau plus complet de l'état de chaque dimension des PSG au niveau national. En dépit de l'importance des indicateurs communs, ceux-ci ne sont nullement destinés à comparer ou classer les pays, ni à

¹ En mars 2013, le Groupe de travail s'était déjà réuni à quatre reprises auparavant (à Copenhague, Nairobi, New York et à nouveau Nairobi). En outre, les membres du g7+ se sont rencontrés en octobre 2012 afin de partager leurs expériences sur les indicateurs.

imposer de conditions pour l'aide au développement. Leur utilisation reste individuelle et propre à chaque pays de manière tout à fait volontaire.

Progrès réalisés à ce jour

L'élaboration de la liste provisoire d'indicateurs communs pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État a vu le jour à travers un processus hautement consultatif, visant à garantir que les indicateurs sont élaborés de manière « ascendante » et appropriés par les membres du g7+. Cette approche est le résultat des évaluations pilotes de la fragilité menées face au spectre de la fragilité passant d'une phase de résilience à une phase de crise, sur les consultations approfondies auprès des pays et sur les discussions au sein du g7+. Le Groupe de travail sur les indicateurs a soutenu ce processus en réunissant avant tout les indicateurs du pays pilote qui sont ressortis des évaluations de la fragilité dans une « liste étendue ». Le Groupe de travail a ensuite raccourci et affiné cette liste étendue d'indicateurs, en identifiant les éléments communs entre les pays et en analysant leur pertinence, leur cohérence d'ensemble, leur caractère mesurable et la disponibilité des données. Les pays ont également été invités à indiquer clairement les indicateurs qui seraient pour eux inacceptables, en fonction de leur potentiel à être préjudiciables. C'est à partir de ce processus et sur la base de consultations approfondies auprès des principales parties prenantes qu'en est ressortie la nouvelle proposition de liste provisoire de 34 indicateurs communs. Une description complète et plus détaillée du processus peut être consultée dans la section 2.2 de cette note.

Étapes suivantes

La sélection actuelle d'indicateurs communs est un résultat intermédiaire pouvant être utilisé et piloté par les pays intéressés du g7+ et volontaires. La liste provisoire d'indicateurs communs doit donc être considérée comme une liste amenée à évoluer et qui subira des révisions et des affinages ultérieurs en fonction de leur mise en pratique au niveau national.

C'est dans ce contexte que la réunion plénière du Dialogue international est destinée à faire approuver :

1. La Réunion mondiale du Dialogue international accueille favorablement la liste provisoire des indicateurs communs et soutient le lancement d'un processus de pilotage et d'apprentissage grâce à l'utilisation de la liste provisoire d'indicateurs dans les pays qui se sont portés volontaires.
2. Les pays pilotes entreprendront de nouvelles consultations et la validation des indicateurs, puis décideront de leur utilisation dans les processus de planification, de priorisation et de suivi au niveau national. Le Groupe de travail finalisera une liste d'indicateurs comme outil pratique pour les pays du g7+ et les partenaires au développement.
3. Le Groupe de travail sur les indicateurs élaborera un plan d'action pour accompagner le pilotage de la liste provisoire d'indicateurs communs. La phase de pilotage doit inclure la création d'orientations et d'outils communs, des perspectives d'apprentissage collectif et un soutien au renforcement de la collecte de données et des capacités analytiques et statistiques.

2 Note d'information relative aux indicateurs communs pour les PSG

2.1 Contexte

Le **New Deal pour l'engagement dans les États fragiles** a été adopté lors du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui s'est tenu à Busan (en Corée du Sud) en décembre 2011. Le New Deal aide à mettre en pratique les principes du Partenariat de Busan pour une

coopération efficace au service du développement dans les États fragiles et situations de fragilité et a été approuvé par le document de Partenariat de Busan.

Le New Deal comprend cinq objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État (PSG). Afin de renforcer et de promouvoir ces objectifs en tant que cadre de travail pour un engagement national et international, il a été convenu de mettre au point au sein du New Deal un ensemble d'indicateurs simples et pratiques, qui permettent de suivre les progrès réalisés pour atteindre les objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État aux niveaux national et mondial (à savoir à travers les pays).²

En janvier 2012, le Groupe de pilotage du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État a décidé de mettre en place un **Groupe de travail sur les indicateurs** pour faire progresser et coordonner la création des indicateurs pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État. Ce groupe compte 15 à 20 membres du Dialogue international et il est coprésidé par la RDC et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations unies (BACP). Les coprésidents bénéficient du soutien d'un Groupe central composé de représentants de l'Afghanistan, de la Sierra Léone, du Timor Leste, du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de la Banque mondiale, de la société civile et du Secrétariat du g7+. Le Secrétariat du Dialogue international offre quant à lui son soutien au Groupe de travail et au Groupe central.

Le Groupe de travail a été mandaté pour élaborer une liste d'indicateurs et une liste d'indicateurs « partagés/communs ». À la demande du g7+ et avec le soutien de la réunion du Groupe de pilotage de juin 2012, le Groupe de travail a adapté le processus de sélection et d'élaboration des indicateurs pour être guidé par une **approche « ascendante »**, menée sous la conduite d'un pays. Cette approche a associé le pilotage des évaluations de la fragilité et les tests réalisés sur le spectre de la fragilité – principaux engagements du New Deal – au processus de sélection des indicateurs.

2.2 Le rôle et l'utilisation d'indicateurs pour le suivi de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État

La liste provisoire d'indicateurs communs est conçue avant tout pour aider les autorités nationales à suivre dans le temps les progrès accomplis en matière de consolidation de la paix et de renforcement de l'État dans un pays.

Les indicateurs des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État sont destinés à offrir aux États fragiles et touchés par un conflit des outils pour mesurer les progrès dans des domaines essentiels pour sortir de leur fragilité. Ils sont destinés à être utilisés par les gouvernements nationaux, leurs décideurs politiques et leurs partenaires internationaux pour :

- permettre de suivre dans le temps les progrès réalisés en matière de consolidation de la paix et de renforcement de l'État dans un pays ;
- renseigner les évaluations habituelles (par ex. évaluations de la fragilité basées sur le spectre de la fragilité) pour comprendre la situation actuelle et apporter une base pour les mesures à effectuer ;

² « D'ici septembre 2012, un ensemble d'indicateurs sera développé pour chaque objectif par les États fragiles et les partenaires internationaux, ce qui nous permettra de suivre les progrès réalisés aux niveaux mondial et national. Ces indicateurs combineront des mesures objectives avec des mesures visant à comprendre les points de vue des gens sur les résultats obtenus... » (New Deal, §1). Le Groupe de pilotage du Dialogue international a convenu d'étendre le processus jusqu'à la fin 2012.

- renseigner les processus de planification du développement national et de fixation des priorités (par ex. une vision/un plan, accords) ; et
- permettre aux acteurs nationaux et internationaux de mesurer les progrès réalisés et de communiquer aux citoyens et autres circonscriptions les résultats concernant la mise en œuvre des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État.

Les indicateurs communs représentent les axes de consolidation de la paix et de renforcement de l'État qui sont considérés comme pertinents pour tous les membres du g7+.

Des indicateurs communs ont été sélectionnés suivant un processus ascendant, mené sous la conduite d'un pays, et ont été identifiés comme pertinents dans les pays pilotes, en fonction de leurs évaluations de la fragilité. Cependant, cela ne signifie *pas* qu'ils sont nécessairement les seuls ou les plus importants domaines pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État dans tous les pays. Pour cette raison, la prudence est de mise dans l'utilisation des indicateurs communs comme outil pour définir les priorités, affecter des ressources à des domaines particuliers, ou les directives en matière de politique et de programme (voir point suivant).

Les indicateurs communs doivent toujours être utilisés conjointement aux évaluations de la fragilité et aux autres indicateurs spécifiques au pays.

Les indicateurs communs devraient être considérés *nécessaires mais pas suffisants* pour expliquer les progrès accomplis par un pays pour sortir de sa fragilité. Dans de nombreux cas, ils ne représentent qu'une partie de la situation des progrès d'un pays liés à chaque objectif de consolidation de la paix et de renforcement de l'État. Les indicateurs communs, associés aux autres indicateurs spécifiques au pays et à la vue d'ensemble de qualité qu'apportent les évaluations de la fragilité consultatives habituelles, peuvent donner ensemble une idée plus précise de l'état de chaque dimension des PSG au niveau national. L'évaluation de la fragilité offre une analyse qualitative approfondie, appuyée par un dialogue national. Les indicateurs au niveau national élaborés grâce à ce processus, peuvent être appliqués par des États individuellement pour refléter les priorités historiques et contextuelles locales et mesurer les progrès réalisés pour atteindre les priorités spécifiques au pays.³

Les indicateurs communs ne sont pas destinés à des fins de comparaison et de classement des pays.

Les indicateurs communs n'ont pas pour but de permettre de réaliser des comparaisons entre les pays pilotes ou de classer les pays. Ils offrent en revanche une base pour rendre compte des évolutions au sein d'un pays au fil du temps.

Les indicateurs communs ne doivent pas être utilisés pour imposer des conditions.

Les indicateurs communs ne sont pas destinés à être utilisés pour imposer des conditions externes pour l'aide au développement. Leur élaboration a été mandatée par le New Deal pour appuyer les mesures des PSG - priorités fixées conjointement par le g7 + et les partenaires internationaux.

Les indicateurs communs sont actuellement testés pour déterminer leur pertinence et ne sont pas figés.

À cette étape, la liste provisoire d'indicateurs communs ne doivent pas être considérés comme figés, mais plutôt comme une liste en évolution qui devra probablement être développée de manière plus approfondie et à nouveau revue en fonction des résultats de leur mise en pratique et de l'apprentissage parmi les pays du g7+. Le pilotage des indicateurs permettra de tester en

³ Le Groupe de travail élabore actuellement une liste d'indicateurs comme outil pratique pour soutenir les pays du g7+ et les partenaires pour le développement dans leur identification d'indicateurs pertinents au niveau national.

pratique leur applicabilité, faisabilité, pertinence et utilité. Durant la phase pilote, la liste des indicateurs communs sera examinée et révisée, le cas échéant.

Les indicateurs communs permettent la création conjointe d'outils et de méthodologies, et offrent une perspective d'apprentissage et de soutien réciproque.

Les indicateurs communs signifient que plus d'un pays du g7+ est prêt à utiliser l'indicateur en question et donc que les pays du g7+ auraient intérêt à créer des méthodologies et des outils communs, à partager leurs instruments de mesure et à apprendre les uns des autres. S'accorder sur un ensemble d'indicateurs communs permet également de concentrer l'aide internationale et de promouvoir une stratégie commune pour renforcer les systèmes statistiques nationaux qui sont nécessaires pour une utilisation et une mesure réelle des progrès et des réalisations selon les indicateurs convenus, et pour partager les connaissances.

2.3 Processus d'élaboration des indicateurs

Depuis leur création, le Groupe de travail, le Groupe central et les membres du g7+ se sont réunis à plusieurs reprises. L'annexe A de ce document présente une vue d'ensemble complète du processus entre janvier 2012 et mars 2013. La section suivante met en lumière les étapes clés du processus.

Élaboration du spectre de la fragilité (janvier – février 2012) : Le g7 + s'est réuni deux fois début 2012 pour élaborer le spectre préliminaire de la fragilité pour les 5 PSG selon 5 phases pré-identifiées de la fragilité (1=crise, 5=résilience) et s'entendre sur les dimensions clés pour évaluer les progrès réalisés sur chacun des PSG. Le g7 + a également convenu d'une politique en matière d'indicateurs et a commencé à discuter une première liste étendue d'indicateurs comme base pour un processus conjoint avec les partenaires du développement.

Élaboration d'un cadre analytique (mars – juin 2012) : Le Groupe de travail du Dialogue international sur les indicateurs a mis au point un cadre analytique et des orientations, en s'appuyant sur les travaux du g7+. Ceci a été appliqué par les pays pilotes pour entreprendre l'évaluation de la fragilité, pour appliquer le spectre de la fragilité, et pour développer des indicateurs. Le cadre analytique sera révisé afin de prendre en compte les enseignements tirés.

Pilotage de l'évaluation et du spectre de la fragilité (juin – en cours) : Des activités pilotes ont été menées en RDC, au Libéria, en Sierra Léone, au Soudan du Sud et au Timor-Leste. D'autres pays doivent lancer cet exercice dans un futur proche.

Identification d'indicateurs au niveau national préliminaires (juin – octobre 2012) : En se basant sur les évaluations de la fragilité, les pays pilotes du g7+ ont identifié des indicateurs au niveau national. Ces indicateurs ont été réunis par le Groupe de travail pour identifier les domaines de mesure communs (septembre 2012), puis ramenés au niveau national pour consultation et approfondissement.

Tableau 1 : Nombre d'indicateurs générés par le spectre de fragilité par pays pilote et par PSG

PSGs	RDC	Sierra Léone	Soudan du Sud	Timor-Leste	Communs / partagés
Politiques légitimes	19	11	13	11	7
Sécurité	18	12	7	8	11
Justice	22	28	14	8	8
Bases économiques	20	22	23	11	10
Recettes et services	29	31	10	12	14
Total	108	104	67	50	50

Identification d'un projet de liste étendue d'indicateurs communs (octobre – mars 2013) : Un échange sud-sud a été organisé en octobre 2012 à Nairobi afin que les pays du g7+ présentent leur liste d'indicateurs spécifiques au pays, partagent leurs expériences et développent ensemble une proposition d'indicateurs partagés. Une liste initiale de 50 indicateurs communs a été identifiée sur la base des indicateurs au niveau national et des critères retenus par le Groupe de travail du Dialogue international, qui s'appuyaient sur les critères identifiés par le g7+.

Consultations sur un projet de liste étendue d'indicateurs communs (novembre 2012 – janvier 2013) : La liste des 50 indicateurs a été présentée lors de la réunion ministérielle du g7+ et de la Réunion de l'INCAF au niveau de la direction (novembre 2012). Elle a été largement diffusée pour observations, entre autres parmi les membres du g7 + et de l'INCAF, la société civile et les experts, notamment des spécialistes du Sud. En décembre 2012, le Groupe de pilotage du Dialogue international s'est félicité des progrès accomplis à ce jour et a chargé le Groupe de travail de finaliser la liste des indicateurs communs avant mars 2013.

Identification d'un projet de liste restreinte d'indicateurs communs (janvier – mars 2013) : À Nairobi en janvier 2013, une réunion du Groupe de travail a examiné les retours d'informations obtenus lors des consultations et a raccourci la liste pour en faire une liste provisoire de 34 indicateurs pour les objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État. Ce projet de liste a été examiné par l'INCAF, le g7 + et la société civile au niveau technique.

3 Vue d'ensemble des indicateurs

PSG 1 : POLITIQUES LÉGITIMES	Type de données	Niveau d'indicateur	Collecte des données	Degré de ventilation	Notes
Représentation dans le système politique					
1. Diversité de la représentation dans les principales institutions d'État (ensemble)⁴ <i>Si les représentants élus ou nommés dans les principales institutions d'État et organes de décision sont représentatifs de la population.</i> <i>Théorie du changement :</i>	Données administratives	Objectif / Résultat / À évolution lente	Répartition des représentants (en %) au sein des organes sélectionnés	Par sexe, région et groupe social	<ul style="list-style-type: none"> Doit être complété par l'indicateur n° 2 Doit être mûrement réfléchi afin d'éviter de causer des préjudices
2. Perception de représentation (et son efficacité) dans le gouvernement (ensemble) <i>Le niveau de satisfaction de la population dans le caractère inclusif et l'efficacité du système politique.</i> <i>Théorie du changement :</i>	Enquête sur la perception	Subjectif / Résultat / À évolution rapide	Les questions des enquêtes sur la perception doivent être développées ou s'inspirer des enquêtes existantes.	Par sexe, région et groupe social	Nécessitera un travail de suivi pour définir une méthodologie/un ensemble d'indicateurs exacts.
Participation politique					
3. Participation et satisfaction à l'égard des élections (ensemble) <i>Une mesure de la participation électorale et de la satisfaction du public à l'égard du processus électoral.</i> <i>Théorie du changement :</i>	Données administratives, enquête sur la perception	Objectif & Subjectif / Résultat / À évolution lente	<ul style="list-style-type: none"> Participation à de récentes élections nationales Question(s) des enquêtes de perception concernant la satisfaction à l'égard des élections 	Par sexe, région et groupe social	
4. Participation à des processus politiques et engagement civique au niveau local (ensemble) <i>Évalue l'engagement civique et la mesure dans laquelle les personnes peuvent participer au processus politique au niveau local et avoir leur mot à dire quant aux décisions clés touchant leurs intérêts vitaux.</i> <i>Théorie du changement :</i>	Données administratives, enquête sur la perception	Objectif & Subjectif / Résultat / À évolution lente	Suggestions (pas encore sélectionnées) : <ul style="list-style-type: none"> Adhésion des partis politiques et des ONG politiques Pourcentage de personnes ayant pris part ou qui envisageraient de participer à des manifestations légales 	Par sexe, région et groupe social	<ul style="list-style-type: none"> Des indicateurs spécifiques pour les ensembles et/ou la méthodologie n'ont pas encore été sélectionnés. Trois suggestions proposées dans la colonne <i>Collecte des données</i>. Nécessitera un travail de suivi pour définir une méthodologie/un ensemble d'indicateurs exacts.

⁴ Un ensemble associe plusieurs indicateurs pour pouvoir mesurer le concept en question et/ou adopter une vision plus nuancée que tout autre indicateur individuel.

			<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de personnes consultées et/ou qui peuvent participer aux processus locaux (par ex. planification) touchant leur vie quotidienne. 		
Relations sociales					
5. Nombre de conflits entre groupes sources de violence					<ul style="list-style-type: none"> • Pourrait aborder les types de conflits, par ex. terrestres, les violences liées aux élections, etc., mais doit reconnaître que les conflits peuvent avoir de multiples causes. • Pourrait qualifier les degrés de violence. • Difficultés pour mesurer les conflits dégénérant en actes de violence, peut-être plus facile de mesurer les conflits sources de morts violentes.
<i>Nombre de conflits violents entre groupes, représentants des ruptures dans le tissu social.</i> <i>Théorie du changement :</i>	Rapport des incidents	Objectif / Résultat / À évolution lente	Source de données disponible : ACLED		
6. Nombre d'initiatives conjointes impliquant différents groupes dans la société					
<i>Évalue la cohésion sociale, le capital social, les relations entre groupes et la résilience sociétale.</i> <i>Théorie du changement :</i>	Enquête sur l'expérience	Subjectif / Résultat / À évolution rapide	Les « initiatives » doivent couvrir les associations (fonctionnant par adhésions ou pas), les événements organisés ou spontanés, ou les actions, entreprises ou projets collectifs. Les initiatives peuvent également être conçues comme des « réseaux sociaux » et se décliner en initiatives économiques (par ex. initiatives conjointes et projets de développement), sociales (par ex. rencontres communautaires, événements publics/culturels, ONG et organismes communautaires, initiatives découlant d'une catastrophe) et politiques (par ex. partis politiques, organisations citoyennes qui prennent part à l'activisme politique ou à la défense des droits et intérêts).		Les discussions de Nairobi ont également identifié le mariage intergroupe et interconfessionnel. Cela ne s'inscrit pas aisément dans la conceptualisation de « l'initiative ». Même s'il s'agit d'une bonne mesure pour les liens intergroupes entre les communautés, il a été démontré qu'il ne s'agit pas d'un lien social suffisamment fort pour prévenir les conflits intergroupes ou pour promouvoir le développement humain.

PSG 2 : Sécurité	Type de données	Niveau d'indicateur	Collecte des données	Degré de ventilation	Notes
Conditions de sécurité					
1. Morts violentes pour 100 000 habitants	Données administratives (police, santé), rapports d'incidents, enquêtes auprès des ménages	Objectif / Résultat / À évolution rapide	Il existe différentes méthodologies.	Par sexe, région et groupe social	<ul style="list-style-type: none"> Les ONG peuvent aider à produire des données. Il sera important de regarder plus en détail comment des sources de données alternatives peuvent mieux élaborer ces données. Il est nécessaire d'avoir une section sur le besoin de renforcer la capacité du pays – des problèmes techniques restent non résolus.
<i>Prévalence de la violence dans la société entraînant la mort.</i> <i>Théorie du changement :</i>					
2. Réfugiés politiques et déplacement interne causé par les conflits et la violence (ensemble)	Données administratives	Objectif / Résultat / À évolution rapide	Sources de données disponibles : Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), HCR	Par sexe, région et groupe social	
<i>Estime le nombre de personnes fuyant un pays par crainte de persécutions et le nombre de personnes déplacées à l'intérieur d'un pays, par rapport à la population totale.</i> <i>Théorie du changement :</i>					
3. Fréquence des viols et violences sexuelles	Données administratives (police et services de santé), enquêtes auprès des ménages, examen des documents (société civile)	Objectif / Résultat / À évolution rapide	Besoin de déterminer les paramètres pour la mesure. Sources de données disponibles : L'ONUDC collecte des données sur les violences sexuelles, y compris les viols d'adultes et d'enfants.	Par sexe, région et groupe social	<ul style="list-style-type: none"> Des problèmes de données et des distorsions dans les rapports ont été reconnus, mais le groupe a estimé qu'il fallait le garder. Les sources des données seront décisives. Il s'agit de l'un des indicateurs convenus pour mesurer la mise en œuvre de la Résolution 1325 des Nations Unies.
<i>Mesure le nombre de cas de violences sexuelles survenus au cours d'une période donnée (dans une population spécifique) par rapport à l'ensemble de la population à risque.</i> <i>Théorie du changement :</i>					
4. Pourcentage de personnes se sentant en sécurité	Enquête sur la perception	Subjectif / Résultat / À évolution rapide	Les questions des enquêtes sur la perception doivent être développées ou s'inspirer des enquêtes existantes.	Par sexe, région et groupe social	
<i>Perceptions générales de la sécurité et de la sûreté.</i> <i>Théorie du changement :</i>					
5. Nombre de décès à la suite d'influences externes	Données	Objectif / Résultat /	<ul style="list-style-type: none"> Façon possible de mesurer : 	Par sexe, région et	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance des défis relatifs à la

<p><i>Mesure le nombre de décès liés au conflit et à la violence lorsqu'il y a une influence externe.</i></p> <p><i>Théorie du changement :</i></p>	administratives et rapport d'incidents	À évolution rapide	<ul style="list-style-type: none"> • Peut également observer les conflits interétatiques, la fréquence des violences transfrontalières entraînant la mort. • Nécessite un système de codification strict pour des rapports comparables dans l'espace et dans le temps. 	groupe social	<p>mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin de définir « l'influence externe » (financement ? armes ? combattants étrangers ?) • Besoin de déterminer les délais pour la mesure.
Performance des institutions de sécurité					
<p>6. Confiance des citoyens en la performance des institutions de sécurité (ensemble)</p> <p><i>Satisfaction générale quant à la performance des institutions de sécurité.</i></p> <p><i>Théorie du changement : Évaluer la confiance du public dans les institutions de sécurité, leurs compétences, leur intégrité et leurs inquiétudes quant au bien-être de la communauté.</i></p>	Enquête sur la perception	Subjectif / Résultat / À évolution rapide ou lente	Les questions des enquêtes sur la perception doivent être développées ou s'inspirer des enquêtes existantes.	Par sexe, région et groupe social	<ul style="list-style-type: none"> • Il a été convenu de le garder d'un point de vue conceptuel, mais certains problèmes techniques demeurent. Besoin de revoir comment évaluer techniquement la « confiance ».
Capacité des institutions de sécurité					
<p>7. PROPOSÉ : présence de la police et de la sécurité d'État dans tout le territoire par rapport aux groupes armés non étatiques</p> <p><i>Capacité de l'État à assurer la sécurité sur l'ensemble de son territoire.</i></p> <p><i>Théorie du changement :</i></p>	Données administratives, examen par des experts	Objectif/ Résultat / À évolution rapide	Couverture territoriale (en %) de la police et des acteurs de la sécurité d'État par rapport aux groupes armés non étatiques	Par région	
<p>8. Fréquence du versement des salaires au sein des forces de police</p> <p><i>Si les policiers reçoivent fréquemment leur salaire en retard.</i></p> <p><i>Théorie du changement :</i></p>	Données administratives	Objectif / Résultat / À évolution rapide			<ul style="list-style-type: none"> • Commentaire émis par le Libéria : devons-nous observer les aspects détaillés des capacités si nous mesurons déjà le niveau de confiance envers la police/les militaires, qui reflétera également le niveau de confiance de la population ? • Doit être utilisé en plus de l'indicateur sur le niveau de confiance
<p>9. PROPOSÉ : qualité des ressources humaines au sein des forces de police (ensemble)</p> <p><i>Si la police dispose d'un personnel dûment évalué, justement recruté et bien rémunéré.</i></p> <p><i>Théorie du changement :</i></p>	Évaluation par des experts	Subjectif / Résultat / À évolution rapide ou lente	<p>Pour évaluer la qualité des ressources humaines au sein des forces de police, un ou plusieurs de ces indicateurs peuvent être sélectionnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si les pratiques de recrutement de la police sont 		<ul style="list-style-type: none"> • Peut également observer les chiffres par habitant et la couverture régionale (comme pour l'indicateur n° 7 du PSG 3) • Commentaire émis par le Libéria : devons-nous observer les aspects

			<p>perçues comme étant justes et efficaces.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si les salaires des policiers débutants sont suffisants pour recruter et garder des individus qualifiés. • Si le processus existant de vérification est adéquat pour garantir que les individus ayant commis des violations flagrantes des droits de l'homme et d'autres crimes graves n'exerceront pas la profession de policier. <p><i>Méthodologie disponible : Indicateurs de l'État de droit des Nations Unies</i></p>		détaillés des capacités si nous mesurons déjà le niveau de confiance envers la police/les militaires, qui reflétera également le niveau de confiance de la population ?
--	--	--	--	--	---

PSG 3 : Justice	Type de données	Niveau d'indicateur	Collecte des données	Degré de ventilation	Notes
Performance et indépendance des institutions judiciaires					
1. Confiance des citoyens en la performance des institutions judiciaires (formel / coutumier), y compris les mécanismes des droits de l'homme	Enquêtes sur la perception	Subjectif / Résultat / À évolution lente	Les questions des enquêtes sur la perception doivent être développées ou s'inspirer des enquêtes existantes.	Par sexe, région et groupe social	<ul style="list-style-type: none"> • Le système judiciaire coutumier doit inclure des mécanismes alternatifs de règlement de différends, des systèmes traditionnels, informels et reposant sur la foi. • L'indicateur 5 (dans le cadre du PSG 1) serait important pour le PSG 3 pour mesurer l'efficacité de la performance des mécanismes alternatifs de règlement de différends.
<i>Satisfaction générale au sujet de la performance des institutions judiciaires.</i> <i>Théorie du changement : Évaluer si les citoyens estiment que le système judiciaire (à la fois formel et coutumier) est accessible, abordable, juste, efficace et respectueux des droits individuels.</i>					
2. Pourcentage de victimes ayant signalé des crimes aux autorités	Données administratives, enquêtes de victimation	Objectif / Résultat / À évolution lente	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de victimes ayant signalé des crimes aux autorités dans les 12 derniers mois. • Une enquête de victimation peut également révéler l'autorité à qui le crime a été signalé, y compris les autorités non étatiques (par ex. les anciens, les chefs, etc.) 	Par sexe, région et groupe social	Potentiel (bon moyen de trianguler avec l'indicateur 1). Également un bon indicateur pour évaluer la confiance accordée à la police.
<i>Pourcentage de victimes ayant signalé leur victimisation aux autorités dans les 12 derniers mois.</i> <i>Théorie du changement :</i>					

3. PROPOSÉ : indépendance de l'appareil judiciaire – mandat des juges	Données administratives (ministère de la Justice)	Objectif / Contribution / À variation lente	Pourcentage de juges nommés pour une durée déterminée sur un poste garanti, protégé jusqu'à l'âge de la retraite ou l'expiration du terme ou de la durée substantielle.		Proposé en tant que moyen pour mesurer l'indépendance de l'appareil judiciaire
<i>Pourcentage de juges nommés pour une durée déterminée sur un poste garanti (mandat).</i> <i>Théorie du changement : La mesure dans laquelle les juges se voient assurés d'un mandat à temps plein et ne sont pas éliminés arbitrairement de ce poste sert d'indicateur de l'indépendance relative de la cour et de marqueur de l'intégrité du système judiciaire.</i>					
Capacité des institutions judiciaires					
4. Portée de la détention provisoire	Données administratives	Objectif / Résultat / À évolution lente	<ul style="list-style-type: none"> La durée moyenne de temps passé par les suspects en maison d'arrêt ou en prison avant le procès ou le jugement. <i>Ou</i> <ul style="list-style-type: none"> Le pourcentage de détenus ayant été en détention plus de 12 mois en attendant le prononcé de leur peine ou un autre règlement final de leur cas (hormis les appels). 	Par association politique et groupe social de détenus	Était généralement perçu comme bon mais non totalement consensuel. Des questions relatives à l'inclusion d'un nouvel indicateur ne faisant pas partie de l'évaluation de la fragilité et le risque de ne pas refléter des éléments communs dans les pays fragiles ont été soulevées.
<i>La durée moyenne de temps passé par les suspects en maison d'arrêt ou en prison avant le procès ou le jugement.</i> <i>Théorie du changement : L'indicateur évalue la mesure dans laquelle les systèmes judiciaires sont capables d'instruire les dossiers de manière efficace et adaptée. Il permet également de savoir si la détention provisoire est utilisée comme outil de lutte contre l'opposition politique.</i>					
5. Pourcentage de changement des fichiers policiers/dossiers acceptés par les organismes chargés des poursuites	Données administratives	Objectif / Contribution / À variation lente	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de changement des fichiers policiers/dossiers acceptés par les organismes chargés des poursuites Peut également se focaliser uniquement sur les violences à caractère sexiste (indicateur NU convenu pour mesurer la mise en œuvre de la Résolution 1325 des Nations Unies) : Pourcentage de changement dans les cas de violences sexuelles ou sexistes renvoyés, ayant fait l'objet d'une enquête ou d'une condamnation. 		Potentiel, mais des questions relatives à l'inclusion d'un nouvel indicateur ne faisant pas partie de l'évaluation de la fragilité et le risque de ne pas refléter des éléments communs dans les pays fragiles ont été soulevés.
<i>Capacité des institutions judiciaires à instruire les dossiers.</i> <i>Théorie du changement : Évalue l'efficacité du système juridique pénal, à savoir dans quelle mesure la police enquête sur les crimes, recueille des preuves, établit des dossiers, etc.</i>					

Accès à la justice					
<p>6. La connaissance juridique de la population, y compris les droits de l'homme et la représentation/assistance juridique</p> <p><i>La mesure dans laquelle les citoyens sont au courant de leurs droits fondamentaux.</i></p> <p><i>Théorie du changement : Reflète la capacité des citoyens à obtenir réparation et s'engager activement dans la vie politique, sociale et économique.</i></p>	<p>Enquête sur les connaissances, discussions de groupe</p>	<p>Subjectif / Résultat / À évolution lente</p>	<p>Les questions des enquêtes sur la perception doivent être développées ou s'inspirer des enquêtes existantes.</p>	<p>Par sexe, région et groupe social</p>	<p>Il est difficile de mesurer la connaissance, mais il s'agit d'une partie cruciale de l'accès des citoyens à la justice et aux droits. Il existe des exemples dans lesquels la connaissance a été mesurée au moyen de sondages de grande ampleur.</p> <p>Peut être ramené aux questions critiques à partir d'une perspective de conflit et de fragilité (« types de cas prioritaires »).</p>
<p>7. Proximité des institutions judiciaires formelles et coutumières au public (ensemble)</p> <p><i>Accessibilité physique des services judiciaires formels et coutumiers au public</i></p> <p><i>Théorie du changement : La proximité des institutions judiciaires formelles peut être évaluée par rapport à l'ampleur de la bureaucratie du secteur judiciaire. L'accès à la justice coutumière sera plus difficile à mesurer.</i></p>	<p>Données administratives (ministère de la Justice)</p>	<p>Objectif / Contribution / À variation lente</p>	<p>Peut inclure plusieurs indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'employés du secteur judiciaire (juges qualifiés, magistrats, etc.) pour 100 000 habitants et distribution au sein du territoire. • Nombre de professionnels du droit formés annuellement. 		<p>Défi : la proximité géographique ne se traduit pas nécessairement par l'accès à la justice pour les personnes en ayant le plus besoin. Doit être complété par l'indicateur 1, à savoir la confiance dans les institutions auxquelles les personnes ont accès.</p>

4 Origines des indicateurs communs (sur la base des propositions faites par les pays en octobre 2012 et janvier 2013)

PSG 1: POLITIQUES LÉGITIMES	Proposé par
Représentation dans le système politique	
1. Diversité dans la représentation dans les principales institutions d'État (ensemble)	Libéria, RDC, Timor-Leste, Sud Soudan, Sierra Léone
2. Perception de représentation (et son efficacité) dans le Gouvernement (ensemble)	Discussion de groupe [faisait originellement partie de l'indicateur 1 mais celui-ci a été scindé]
Participation politique	
3. Participation et satisfaction à l'égard des élections (ensemble)	Timor-Leste, Sierra Léone, Libéria, RDC, Sud Soudan
4. Participation à des processus politiques et engagement civique au niveau local (ensemble)	Timor-Leste, Sierra Léone, Libéria, RDC, Sud Soudan
Relations sociales	
5. Nombre de conflits entre groupes provoquant de la violence	Libéria, RDC, Timor-Leste, Sud Soudan, Sierra Léone
6. Nombre d'initiatives conjointes impliquant différents groupes dans la société	Discussion de groupe [proposé par le Sud Souda, le Timor-Leste et la société civile en tant que compromis au lieu de « confiance entre les populations », identifié initialement par la RDC et le Sierra Léone]
PSG 2: Sécurité	
Conditions de sécurité	
10. Morts violents pour 100 000 habitants	Libéria, Timor-Leste, Sud Soudan, Sierra Léone
11. Réfugiés politiques et déplacement interne causé par les conflits et la violence (ensemble)	RDC, Timor-Leste
12. Incidence de viols et de violences sexuelles	Sierra Léone, RDC, Libéria
13. Pourcentage de personne se sentant en sécurité	Discussion de groupe
14. Nombre de décès liés aux influences extérieures	Timor-Leste, RDC, Sierra Léone
Performance des institutions de sécurité	
15. Confiance des citoyens en la performance des institutions de sécurité (ensemble)	Libéria, Sierra Léone, Timor-Leste, Sud Soudan
Capacité des institutions de sécurité	
16. PROPOSÉ: présence de police et de sécurité de l'État dans tout le territoire par rapport aux groupes armés non étatiques	Timor-Leste [effectif de la police] et discussion de groupe
17. Fréquence de paiement des salaires au sein des forces de police	Discussion de groupe [proposé en tant que bon indicateur de capacité vu que les autres indicateurs ne remplissaient pas tous les critères]

18. PROPOSÉ: qualité des ressources humaines au sein des forces de police (ensemble)	Discussion de groupe [proposé en complément de l'indicateur 8]
PSG 3: Justice	
Performance et indépendance des institutions judiciaires	
8. Confiance des citoyens en la performance des institutions judiciaires (formel / coutumier), y compris les mécanismes des droits de l'homme	Sud Soudan, Libéria, Timor-Leste, Sierra Léone, RDC
9. Pourcentage de victimes ayant signalé des crimes aux autorités	Discussion de groupe [identifié comme un bon indicateur objectif pour mesurer la performance du système judiciaire et trianguler l'indicateur1]
10. PROPOSÉ: indépendance de l'appareil judiciaire – mandat des juges	Discussion de groupe [a identifié l'indépendance de l'appareil judiciaire comme dimension fondamentale]
Capacité des institutions judiciaires	
11. Portée de la détention provisoire	Discussion de groupe [identifié comme un solide indicateur pour mesurer la capacité des institutions judiciaires – a remplacé d'autres indicateurs de la capacité]
12. Pourcentage de changement des fichiers policiers/ dossiers acceptés par les organismes chargés des poursuites	Sierra Léone
Accès à la justice	
13. La connaissance juridique de la population, y compris les droits de l'homme et la représentation/assistance juridique	Libéria, Sud Soudan, Timor-Leste et discussion de groupe
14. Proximité des institutions judiciaires formelles et coutumières au public (ensemble)	Timor-Leste, Sud Soudan [nombre et présence des juges etc.], RDC [accès] Discussion de groupe [proposé pour grouper et inclure les institutions coutumières]
PSG 4. Fondations économiques	
Ressources productives et perspectives de croissance	
1. La population avec accès aux réseaux de transports utilisables, à la communication, à l'eau et à l'énergie (ensemble)	Libéria, Timor-Leste, RDC, Sierra Léone
2. Inégalité des revenus entre les régions	Timor-Leste
Emploi et moyens de subsistance	
3. Pourcentage de main d'œuvre sous-employée ou de chômage (ensemble)	Timor-Leste, Sierra Léone
4. Pourcentage de changement dans les prix des denrées alimentaires au cours des derniers 3 mois	Sierra Léone [inflation des prix], discussion de groupe
Gestion des ressources alimentaires	
5. Existence et renforcement d'un cadre réglementaire pour la gestion des ressources naturelles (ensemble)	Sud Soudan, discussion de groupe [a identifié la gestion des ressources naturelles comme étant une question fondamentale]
6. Perception d'une utilisation juste des bénéfices des ressources naturelles	Sierra Léone, Timor-Leste, RDC

PSG 5. Recettes et services	
Gestion des recettes	
1. Monopole de l'État et capacité à percevoir les impôts, les droits de douane et les frais au sein du territoire (ensemble)	Libéria, Somalie
2. Recette fiscale et part du PIB	Sierra Léone, RDC, Libéria
Administration publique	
3. Qualité de la gestion financière publique et mécanismes internes de surveillance (ensemble)	Libéria, RDC
4. Pourcentage de la population qui déclare verser un pot-de-vin lors de l'obtention d'un service public ou de l'interaction avec un fonctionnaire.	Sierra Léone, Libéria
Fourniture de services	
5. Distribution des services	Timor-Leste, RDC, Sierra Léone
6. Satisfaction du public à l'égard de la fourniture de services (ensemble)	Sierra Léone, RDC

Annexe A : Calendrier (janvier 2012 – mars 2013)

Date	Jalons	Livrables
Janvier 2012	Réunion du g7+ (Dili)	- élaboration de l'éventail préliminaire de la fragilité
20-22 février 2012	Réunion du g7+ sur les indicateurs (New York)	- élaboration de la politique du g7+ sur les indicateurs - élaboration de la liste étendue des indicateurs du g7+ - identification des dimensions des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État
23-24 mars 2012	Première réunion du Groupe de travail (Copenhague)	- accord sur le programme de travail et les méthodes de travail - discussion sur les paramètres pour la sélection des indicateurs - élaboration du cadre analytique de l'éventail de la fragilité et la liste d'indicateurs
Avril 2012	Communication des premières versions aux membres du Groupe de travail pour commentaires au plus tard le 20 avril	- communication du programme de travail mis à jour et calendrier - communication de la version préliminaire des paramètres pour la sélection des indicateurs - communication de la version préliminaire du cadre de travail analytique
19-21 avril 2012	Réunion du g7+ (New York) et réunion en marge des réunions de printemps de la Banque mondiale (Washington)	- informer les membres du g7+ des progrès réalisés et présentation de l'éventail de la fragilité
11 mai 2012	Réunion de l'équipe de projet de l'INCAF (Paris)	- informer les membres de l'INCAF des progrès réalisés
14-15 mai 2012	Réunion des co-présidents du Groupe de travail / Groupe central	- discussion sur l'objet du cadre de travail et des liens avec l'éventail de la fragilité et les indicateurs des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État - examiner le cadre analytique (y compris les dimensions, les sous-dimensions et les questions clés) - discussion sur les paramètres d'orientation pour la sélection des indicateurs sur la base de la politique sur les indicateurs du g7+ et des commentaires reçus - mise à jour du calendrier
22 mai 2012	Informer les membres du Dialogue international sur les progrès réalisés	- informer les membres sur les progrès réalisés y compris sur le programme de travail et le calendrier révisés
25 mai 2012	Informer les membres du Groupe de travail sur les progrès réalisés et communication des documents pour la réunion de Nairobi	Communication aux membres du Groupe de travail les documents pour la réunion de Nairobi : - programme de travail et calendrier - cadre analytique - liste d'indicateurs - note conceptuelle sur les essais en chemin - paramètres pour la sélection des indicateurs
23-27 mai 2012	Mission du co-président du Groupe de travail du g7+ au Timor-Leste	- informer des progrès réalisés - discussion sur l'objet du cadre de travail et des liens avec l'éventail de la fragilité et les indicateurs des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État - examiner le cadre analytique (y compris les dimensions, les sous-dimensions et les questions clés) - examen du format et de la description de l'éventail de la fragilité et discussion sur le processus de finalisation de l'éventail de la fragilité et des conditions de fourniture de l'assistance technique - examen de la cartographie des indicateurs
24-25 mai 2012	Réunion des OSC sur les indicateurs (Mombasa, Kenya)	- informer les OSC africaines des progrès réalisés
6-7 juin 2012	2^e réunion du Groupe de travail (Nairobi)	- discussion sur le projet de cadre analytique et les paramètres de sélection des indicateurs - discussion sur la note conceptuelle pour le pilotage
8 juin 2012	Réunion du Comité de pilotage du Dialogue international (Nairobi)	- informer des progrès réalisés et présenter les résultats intermédiaires - discussion sur les options pour les étapes à venir et le calendrier - accord pour repousser la date pour la préparation des indicateurs jusqu'à la fin 2012

27 juin 2012	Réunion des co-présidents du Groupe de travail / Groupe central à Paris	- préparation d'une proposition de nouveau processus et accord sur les révisions du processus analytique et de la note conceptuelle pour le pilotage
10 juillet 2012	Date butoir pour les membres du Comité de pilotage pour commenter la proposition de processus révisée	- accord sur un nouveau processus avancé par le Groupe central
1er juillet – 31 août 2012	Pilotage de l'évaluation de la fragilité et identification des indicateurs au niveau national	- pilotage de l'évaluation de la fragilité au niveau national et identification des indicateurs ou les domaines de mesure (en utilisant le cadre analytique)
10-11 septembre 2012	Réunion des co-présidents du Groupe de travail / Groupe central à Paris	- discussion sur les résultats préliminaires, les indicateurs et les enseignements tirés des évaluations de la fragilité du g7+ - préparation de la 3e réunion du Groupe de travail - révision du processus et du calendrier
26 septembre 2012	Évènement à haut niveau du g7+ en marge de l'Assemblée générale de l'ONU avec le soutien des partenaires	
27-28 septembre 2012	3^e réunion du Groupe de travail à New York	- présentation des résultats et des enseignements tirés du pilotage par le g7+ au niveau national - discussion sur la liste d'indicateurs et identification des domaines communs pour mesurer les indicateurs dans les pays - accord sur les révisions des orientations pour l'évaluation de la fragilité et du glossaire - accord sur la stratégie de consultation et le processus pour l'élaboration des indicateurs
Au 19 octobre 2012	Consultations et affinage des indicateurs au niveau national (dans cinq pays pilotes)	- consultations au niveau national, discussions et révisions techniques sur les indicateurs préliminaires tirés des évaluations de la fragilité - identification des indicateurs pour les domaines préliminaires communs de mesure (identifiés par le Groupe de travail)
22-23 octobre 2012	Réunion d'experts sud-sud / partage des enseignements sur les indicateurs pour les objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État à Nairobi	- présentation de la liste d'indicateurs révisée par pays, renseignée par d'autres points focaux des pays du g7+ et par des experts en statistique - préparation de la liste d'indicateurs partagés par les participants du g7+ sur la base d'indicateurs par pays - accord sur les étapes à venir et les besoins pour chaque pays en processus
Début novembre 2012	Communication du bilan des progrès réalisés et de la liste d'indicateurs partagés pour les réunions du g7+ et de l'INCAF	- communication du rapport sur l'état d'avancement et de la liste des indicateurs communs, servant ainsi de base pour les consultations auprès des principales parties prenantes.
13-14 novembre 2012	Réunion ministérielle du g7+ à Haïti	- présentation du processus de pilotage de l'évaluation de la fragilité et des enseignements tirés - présentation du projet d'indicateurs partagés sur la base des contributions des pays du g7+ - présentation des étapes à venir proposées pour le processus pour les indicateurs - discussions et retour d'informations par les ministres des pays du g7+
19-20 novembre 2012	Réunion de l'INCAF au niveau de la direction	- discussions et retour d'informations par les ministres des pays du g7+ concernant le travail sur les indicateurs - présentation du projet d'indicateurs partagés sur la base des contributions des pays du g7+ - présentation des étapes à venir proposées pour le processus pour les indicateurs - discussions et retour d'informations par les directeurs de l'INCAF
17-18 décembre 2012	Discussions et retour d'informations lors de la réunion du Groupe de pilotage à Juba	- présentation des progrès réalisés à ce jour et de la liste remaniée des indicateurs partagés - retours d'informations et orientations du Groupe de pilotage sur les étapes à venir, notamment l'accord pour finaliser les indicateurs communs en mars 2013
Novembre 2012- janvier 2013	Consultations sur le projet de liste étendue des indicateurs communs	- indicateurs diffusés pour observations, notamment parmi les membres du g7+ et de l'INCAF, la société civile et les experts, notamment des spécialistes du Sud
29-31 janvier 2013	4^e réunion du Groupe de travail à Nairobi	- présentation et discussions sur les retours d'informations des consultations - élaboration d'une liste remaniée de 34 indicateurs communs/partagés sur la base des retours d'informations obtenus lors des consultations - discussions préliminaires sur les mesures possibles à prendre pour relever les défis liés aux capacités et à la collecte de données

Février 2013	Réunion de l'équipe de projet de l'INCAF et réunion technique du g7+	<ul style="list-style-type: none"> - présentation des progrès réalisés et de la liste remaniée des 34 indicateurs communs/partagés - retours d'informations obtenus lors des consultations avec les membres
Prochaines étapes envisagées		
19 avril 2013	Accord sur les indicateurs provisoires et le pilotage lors de la réunion mondiale du Dialogue international	<ul style="list-style-type: none"> - les membres du Dialogue international accueillent favorablement le projet de liste provisoire d'indicateurs communs et conviennent du processus de pilotage - présentation des orientations sur les mesures - lancement et processus de collecte de données
Après ratification	5^e réunion du Groupe de travail	<ul style="list-style-type: none"> - discussion sur les modalités de pilotage des indicateurs, notamment l'élaboration de méthodologies et d'options pour le renforcement des capacités statistiques - discussion sur l'approche pour la préparation de la liste d'indicateurs
Avant juillet 2013	Révision des orientations pour l'évaluation de la fragilité et élaboration du spectre de la fragilité	<ul style="list-style-type: none"> - orientations révisées sur l'utilisation de l'évaluation de la fragilité et du spectre de la fragilité
Avant octobre 2013	Élaboration des méthodologies et outils, de la liste d'indicateurs et des orientations pour son utilisation	<ul style="list-style-type: none"> - liste compilée d'indicateurs pour une utilisation au niveau national - orientations finales sur l'utilisation de la liste d'indicateurs

Critères pour la sélection des indicateurs au niveau national

1.	Les indicateurs doivent éviter de dupliquer les OMD et autres mesures de développement plus générales et mettre plutôt l'accent sur les indicateurs qui reflètent l'interaction des efforts sectoriels avec les catalyseurs de conflits et de fragilité pour contribuer à la consolidation de la paix et au renforcement de l'État. Les indicateurs doivent, dans la mesure du possible, être mesurés au moins annuellement.
2.	Les indicateurs doivent être sélectionnés ou être appuyés grâce aux capacités de collecte de données.
3.	Les indicateurs doivent renforcer les capacités statistiques dans les pays menant des évaluations de la fragilité. Les bureaux nationaux de statistiques doivent diriger et coordonner le processus de collecte de données et être, dans la mesure du possible, la première source de données. Les indicateurs iront puiser dans la société civile, le monde universitaire, le secteur privé et les Nations unies/agences internationales, uniquement lorsque les bureaux nationaux de statistiques ne peuvent pas collecter lesdites données.
4.	Les méthodes et mécanismes de collecte de données pour les indicateurs doivent être fiables et transparents.
5.	Les indicateurs doivent être simples, pertinents et pratiques. Ils doivent être faciles à transmettre et mesurer le progrès réel réalisé dans le cadre des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État et dans la vie quotidienne des populations.
6.	Les indicateurs doivent pouvoir s'ajuster aux coutumes et traditions du pays et s'adapter au contexte dudit pays.
7.	Les indicateurs doivent être équilibrés pour refléter les changements aussi bien des capacités du gouvernement que de la performance (par ex. une combinaison d'indicateurs contributions/produits et résultat/impact).
8.	Les indicateurs doivent être équilibrés pour refléter également l'opinion des populations quant aux progrès réalisés.
9.	Les indicateurs doivent être ventilés autant que possible par genre, par région et par groupe identitaire.
10.	Les indicateurs doivent refléter les progrès réalisés en termes de réforme institutionnelle aussi bien à court terme qu'à long terme, conformément au spectre de fragilité.

Critères supplémentaires pour un sous-ensemble plus restreint d'indicateurs partagés/communs

1.	Les indicateurs partagés doivent pouvoir indiquer de manière adéquate les progrès réalisés de manière générale pour un objectif de consolidation de la paix et de renforcement de l'État en question. De même, ces indicateurs partagés doivent pouvoir fournir un historique représentatif du statut et des progrès réalisés en termes d'objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État au sein d'un pays.
2.	Les indicateurs partagés doivent être adaptés/utiles à l'ensemble des pays du g7+ et ce, à toutes les étapes de la fragilité.
3.	Les indicateurs partagés doivent être limités en nombre.
4.	Lorsque la capacité locale de suivi des indicateurs partagés diffère selon le contexte du pays, une collecte de données mixtes puisées dans d'autres sources pourra être effectuée pour créer des indicateurs comparables.